

## Briefing sur le développement rural en Afrique Centrale

Une série de réunions sur des questions de développement ACP-UE **Briefing Régional n.1** 

## Accès à la terre, acquisitions de terres et développement rural: nouveaux enjeux, nouvelles opportunités

Hotel Mont Fébé, Yaoundé, Cameroun, 27-28 septembre 2010 http://www.acpbriefings-fr.net/

## Les enjeux des acquisitions de terres à grand échelle: la perspective de GRAIN Devlin Kuyek, chercheur GRAIN

## Résumé exécutif

À la base de la discussion sur cette question, il convient de comprendre qui sont les investisseurs impliqués dans la ruée mondiale actuelle pour l'acquisition de grandes parcelles de terres agricoles à l'étranger pour la production alimentaire. Ils sont de deux types: 1) des investisseurs financiers et entrepreneuriaux qui investissent dans les terres agricoles en tant qu'avoirs ou investissements à long terme de type nouveau et 2) des gouvernements, qui acquièrent des terres agricoles à l'étranger pour assurer l'approvisionnement alimentaire de leur pays. Dans les deux cas, les fonds passent par des entreprises du secteur privé, qui assurent les opérations. Bien que l'information sur ces investissements demeure morcelée, il semble que l'argent émanant de ces appropriations foncières est majoritairement privé. En octobre 2009, nous avons identifié 120 vecteurs d'investissement foncier agricole étranger récemment établis. On estime que plus de 100 milliards USD étaient déjà sur la table pour investir dans ces projets.

Ces investisseurs sont généralement intéressés par un contrôle total sur de grandes parcelles de terres agricoles, moyennant l'achat direct ou des baux à long terme. Ils recherchent principalement la production agricole de cultures de base (habituellement pour l'exportation) et des revenus importants avec des restrictions minimales de redistribution des profits. Les producteurs alimentaires africains à petite échelle ou les systèmes alimentaires locaux sont rarement impliqués.

Notons également que l'intérêt des investisseurs étrangers pour les terres agricoles africaines à des fins de production alimentaire se manifeste dans un contexte d'efforts plus larges de transformation de l'agriculture sur le continent. On assiste à une montée similaire de l'investissement foncier pour la production de biocarburants et de cultures d'exportation telles que le caoutchouc ou les plantations forestières. Des corporations étrangères, soutenues par des programmes internationaux de développement, investissent dans le secteur des intrants, en particulier les semences, avec des liens directs et indirects avec l'investissement étranger grandissant dans les terres agricoles.

Ces développements parallèles entravent de plus en plus l'accès des petits producteurs alimentaires aux ressources nécessaires afin de maintenir leurs moyens de subsistance et leurs systèmes alimentaires et agricoles traditionnels (terres, eau, semences, forêts, etc.)

Dans ce contexte, la proposition de principes d'investissement agricole responsable (RAI) ne peut aboutir. L'appropriation des terres et de l'eau des populations rurales, conséquence majeure de cette vague d'acquisitions foncières, est totalement inacceptable quelles qu'en soient les orientations. Le processus RAI ne consiste plus qu'en des mesures volontaires insuffisantes pour mettre un terme à l'appropriation foncière. Bien plus, il la facilite en entravant des mesures concrètes pouvant être prises immédiatement. Il s'agit donc au contraire de développer des mesures urgentes pouvant remédier à une série de problèmes essentiels posés par l'appropriation foncière actuelle : 1) le manque d'informations sur ces investissements ; 2) l'absence de contrôle sur les investissements fonciers étrangers ; 3) l'accélération de la mobilisation de fonds pour l'acquisition de terres agricoles ; et 4) la nécessité de trouver des solutions concrètes aux crises alimentaires et climatiques axées sur l'agriculture à petite échelle et les systèmes alimentaires locaux.